

Attestation d'Agrément pour dispenser les Certifications de branche ASTP

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
des organismes de prévention et de sécurité

18-20 rue Edouard Jacques 75014 PARIS
WEB : www.lapreventionsecurite.org

Nous soussignés :

la CPNEFP, attestons par la présente que l'organisme de formation :

ACTE 1 FORMATION

Adresse de réalisation :
335 RUE DE LA JUSTICE
77000 VAUX LE PENIL

a été agréé par la Commission Nationale Paritaire d'Agrément et de Certification (CNPAC) de la CPNEFP, qui s'est réunie le 12/02/2024

Pour dispenser les Certifications de branche ASTP de la Branche prévention et
sécurité privée :

Sous le Numéro d'agrément :

7723092501

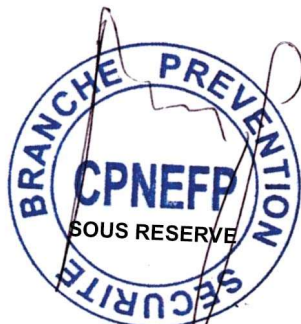
Valable jusqu'au 12/02/2027

L'organisme de formation s'engage à respecter l'ensemble des exigences résultant du cahier des charges validé par la CPNEFP et ce, pendant toute la durée de son agrément.

Fait à Paris le 12/02/2024 pour servir et valoir ce que de droit.

Pour la Présidence,

La CPNEFP



consulter les AGREMENTS sur
www.lapreventionsecurite.org